



Écologie

Justice sociale

et Démocratie



NOS PROPOSITIONS

URBANISME



Ils nous soutiennent :



À NOUS LA
DÉMOCRATIE !

GÉNÉRATION.S
le mouvement



nouvelle
DONNE



METTRE L'URBANISME AU SERVICE DE NOS PRIORITÉS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

L'urbanisme et l'aménagement du territoire, voilà des sujets techniques que Poitiers Collectif souhaite compréhensibles par tous ! Derrière ces mots se cache en réalité l'organisation de l'espace de notre ville, de notre territoire : **quelles règles communes nous donnons-nous pour habiter ensemble ce petit bout de Terre qu'est Poitiers ?**

L'urbanisme et l'aménagement sont des leviers majeurs pour agir face aux changements écologiques globaux et face aux inégalités sociales.

Face aux risques majeurs que nous fait encourir la crise écologique, notre priorité sera de **protéger notre territoire et ses habitants**, en assurant sa **résilience** : chaque politique publique mise en œuvre devra limiter la vulnérabilité de notre territoire face aux aléas climatiques et environnementaux croissants.

Mais **au quotidien**, tout notre espace de vie est lié à l'urbanisme ! Le logement, les commerces, les transports, les équipements municipaux, etc. C'est sur cette trame que se tissent les liens entre les habitants de Poitiers et de Grand Poitiers, et le vivre-ensemble.

Le programme de Poitiers Collectif s'axe autour de deux priorités :

- **La sobriété de nos consommations (d'énergie, d'eau, de terres agricoles...)**. Consommer moins de terres agricoles, pour préserver notre autonomie alimentaire, et favoriser le commerce local. Consommer moins d'eau, pour la consommer mieux, et la réserver aux usages prioritaires. Enfin, est impératif de réduire les consommations énergétiques du territoire, notamment celles liées aux logements et lieux de travail (qui représentent à l'échelle de Grand Poitiers 31% des émissions de gaz à effet de serre*).
- **L'aménagement durable** : pour réduire les déplacements générateurs de pollution (56% des émissions de gaz à effet de serre¹) et de fatigue, il est indispensable que les fonctions sociales de la ville (logement, travail, éducation, commerce, loisirs) soient plus proches les unes des autres, et plus accessibles aux habitants. Et pour améliorer la qualité de vie des Poitevins, nous devons aussi « **débitumer** » **la ville et la végétaliser davantage** : gardons notre ville respirable et vivable lors des canicules !

¹ Chiffres : Plan climat de Grand Poitiers

<https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/media/default/0001/01/7e407c731e558c79ec17562650dc5c597a520707.pdf>

PROTÉGER LES TERRES NON-ARTIFICIALISÉES DE GRAND POITIERS

► Sanctuariser les terres non-artificialisées de Grand Poitiers, et assurer une urbanisation équilibrée

1. Lutter contre l'artificialisation des sols de Grand Poitiers, pour préserver les terres agricoles et favoriser le commerce dans le centre-ville et les quartiers ;
2. Instaurer un moratoire sur le développement de toute nouvelle zone commerciale en périphérie de la ville ;
3. En parallèle, revitaliser le centre-ville et les commerces de quartier en maîtrisant davantage le foncier commercial et en le rendant plus avantageux ;
4. Encourager la reconversion des friches industrielles et commerciales, et y favoriser le retour de la biodiversité dans les zones de friche.
5. Systématiquement **éviter l'artificialisation de nouvelles terres**. En seconde option, mettre en place le «zéro artificialisation nette» du Plan Biodiversité national : toute nouvelle artificialisation devra être compensée par une «renaturation» des espaces artificialisés inutilisés.

► Pour un aménagement concerté de Grand Poitiers

1. Impulser la prise en compte dans les PLUI concertés à l'échelle de Grand Poitiers, ou dans un PLUI commun, l'enjeu prioritaire de la **sobriété foncière**.

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS L'URBANISME

► Intégrer la biodiversité dans l'espace public

1. Végétaliser la ville et sauvegarder les espaces naturels dans les zones urbanisées, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur.
2. Pour tous les projets d'aménagement, respecter les objectifs du Plan National Biodiversité lancé par Nicolas Hulot en juillet 2018.

► Intégrer la biodiversité dans les bâtiments

1. Etablir des cahiers de charges dédiés exigeants pour tous les bâtiments municipaux, de Grand Poitiers et des bailleurs sociaux (nouveaux bâtiments et rénovation de l'existant) ; entraîner une dynamique avec les autres structures publiques en ce sens : CHU, Université, différents services de l'Etat ; inciter les porteurs de projets de construction ou aménagement à intégrer la biodiversité lors des démarches préalables

d'urbanisme

2. Diffuser les bonnes pratiques en matière de biodiversité dans le bâti à tous les aménageurs ;
3. Installer dans les bâtiments des accueils d'oiseaux et de chauve-souris, en lien avec les associations Vienne nature et LPO.

FAIRE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT UN LEVIER DE MIXITÉ ET DE LIEN SOCIAL

1. Garantir une politique du logement visant davantage de mixité sociale, dans les quartiers et au centre-ville ;
2. Garantir à chaque habitant un logement digne, de qualité et abordable, notamment en mettant en place un « permis de louer » ;
3. Garantir à chaque locataire de logement social d'avoir un interlocuteur fiable et réactif au sein des services d'Ekidom, pour répondre aux questions d'entretien de son logement ; garantir la réactivité dans l'affectation des logements vacants ;
4. Permettre aux logements sociaux vacants, en particulier dans les quartiers hors centre-ville, d'être mis à disposition des projets de création d'activité (économique, associative...) des habitants ;
5. Relancer le financement des colocations à projet solidaire créées par l'AFEV, qui favorisent la création de liens intergénérationnels, de liens entre le monde étudiant et les quartiers politique de la ville, et qui permettent la mise en œuvre de projets dynamisant les quartiers.

ENGAGER LA COLLECTIVITÉ ET LES HABITANTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ, PUIS ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Notre ambition est **d'engager vraiment Poitiers dans la transition énergétique**, en nous fondant sur des scénarios ambitieux, et réalistes à la fois. Les objectifs actuellement fixés par le Plan Climat Air Energie, déclinés dans le Schéma Directeur des Energies, vont dans le bon sens ; mais **nous irons plus loin !**

Poitiers Collectif mettra en œuvre les trois grands principes de la transition écologique : sobriété, efficacité énergétique et développement de la production d'énergies renouvelables, qui seront appliqués en premier lieu aux bâtiments municipaux. **Nous montrons l'exemple : notre patrimoine municipal sera à énergie positive !**

► Pour une politique ambitieuse de rénovation thermique des bâtiments

Objectif : **Réduire de 50% les consommations énergétiques du territoire** en 2050 par rapport à 2015, prioritairement par une politique ambitieuse de rénovation des bâtiments ;

1. Faciliter l'**auto-rénovation accompagnée** (par des professionnels labellisés, financement possible des travaux par l'Anah²), en mobilisant les professionnels du territoire, et en assurant une communication appropriée ;
2. Pour les particuliers seuls : **proposer des formations à l'auto-réhabilitation** (sur l'exemple de Lille, qui aurait mis en place des cursus de formation à l'auto-réhabilitation avec des professionnels payés pour animer ces formations) ; mieux faire connaître et accompagner le recours aux dispositifs de diagnostic et d'aides existants (en particulier ARTEE³ de la Région)
3. Mettre à disposition des particuliers du centre-ville et des artisans venant y travailler des espaces de stockages de matériaux et matériels pour faciliter leurs travaux ;
4. Poursuivre le plan de rénovation des barres de logements sociaux, en particulier dans les QPV.

► Pour une exemplarité du patrimoine municipal et communautaire

1. Viser un **patrimoine municipal et intercommunal à énergie positive : nous produirons plus d'énergie que nous en consommons !**
 - S'assurer de la disponibilité d'un état des lieux fiable et exhaustif du patrimoine municipal et communautaire ;
 - Engager un plan d'investissement sur la réhabilitation énergétique du patrimoine existant ;
 - Envisager systématiquement les énergies renouvelables (notamment thermiques) pour les besoins des bâtiments (après réhabilitation/rénovation) ;
 - Mutualiser autant que possible les travaux énergétiques avec les bâtiments à proximité (récupération de chaleur fatale, réseau de chaleur...)
 - Soutenir la mise à disposition des toitures ou parking pour le développement de projets EnR⁴ (photovoltaïque, etc.)

² Agence nationale de l'habitat

³ Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie

⁴ Energies renouvelables

- Développer et former la régie travaux municipale et intercommunale afin de lui donner les compétences nécessaires ;

► Développer les énergies renouvelables

Objectif : d'ici à la fin de notre mandat, **quadrupler la part d'énergies renouvelables sur le territoire** de Grand Poitiers par rapport à 2015

1. Soutenir le **développement des projets citoyens d'énergie renouvelable** sur le territoire ;
2. Développer les **réseaux de chaleur** ;
3. Favoriser le développement massif des énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique) et de la récupération de chaleur fatale ;
4. Travailler avec les architectes des bâtiments de France pour faciliter la mise en place d'énergies renouvelables en particulier solaire sur les bâtiments publics ;
5. Conduire une réflexion sur diverses opportunités de développement des EnR sur le territoire : réhabilitation des moulins à eau/vent, microéoliennes, concentrateur solaire + moteur Stirling, microturbines, etc.

► Pour une transition énergétique accessible à toutes et à tous

1. Soutenir l'auto-rénovation. Accompagner, financer, conseiller et former les habitants afin que chacun puisse améliorer son habitat pour vivre mieux en consommant moins.
2. Sensibiliser 100% des habitants.

► Impulser des démarches vertueuses avec et envers les professionnels

1. Accompagner la montée en compétence des professionnels du bâtiment du territoire sur la sobriété et l'efficacité énergétique.

Poitiers Collectif, qu'est-ce que c'est ?



Une démarche citoyenne inédite à l'échelle d'une ville comme Poitiers.

Lancé au printemps 2018, notre projet se construit autour de valeurs d'ouverture, de démocratie, et de participation citoyenne.

Notre programme : faire de Poitiers une ville plus écologique, plus démocratique, plus solidaire, qui tire sa richesse de tous ses habitants, tous ses quartiers.

Notre ambition : reprendre la main sur l'avenir de notre territoire, par un renouvellement profond des pratiques démocratiques et des générations politiques.

Notre dynamique participative : des réunions plénières publiques deux fois par mois, et des groupes de travail ouverts à tous les habitants.

Et si vous les rejoignez ?

Léonore Moncond'huy,
Tête de liste



Les mercredis - 14h / 18h

44 place Charles VII - 86 000 Poitiers

Accueil du public au local de Poitiers Collectif
contact@poitierscollectif.fr



poitierscollectif.fr

